

L'Autorité de Contrôle Administratif de la Libye en visite à l'Instance Nationale de la Probité, de la Prévention et de la lutte contre la corruption.

M. Mohammed Bachir Rachdi, Président de l'Instance Nationale de la Probité, de la Prévention et de la Lutte contre la corruption (INPPPLC), a reçu lundi 9 janvier 2023, à Rabat, M. Suleiman Al-Shanti, Président de l'Autorité de Contrôle Administratif libyenne, en visite de travail à notre pays à la tête d'une délégation de haut niveau.

Cette visite s'inscrit dans le cadre de la volonté des deux pays à renforcer leur coopération et à échanger leurs expériences dans le domaine de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption en vue de promouvoir les valeurs d'intégrité et de transparence.

Au cours de sa rencontre avec la délégation libyenne, M. Rachdi a souligné les progrès réalisés par le Maroc dans le domaine de la prévention et de la lutte contre la corruption, notamment sur les plans législatif et institutionnel et particulièrement suite à la promulgation de la loi n°46.19 qui confère à l'INPPPLC de nouvelles missions et un cadre de fonctionnement l'habilitant à jouer pleinement son rôle conformément aux dispositions constitutionnelles.

De son côté, M. Al-Shanti a passé en revue les missions de l'Autorité de Contrôle Administratif de la Libye et ses rôles dans la promotion de la bonne gouvernance et dans la lutte contre la corruption.

Par la même occasion, M. Al-Shanti a exposé le rôle de l'Autorité dans le contrôle administratif des agences exécutives de l'État afin de s'assurer de l'accomplissement de leurs missions et responsabilités dans le respect des normes juridiques les régissant. Aussi, ladite Autorité est chargée de détecter les crimes et les violations qui entachent l'action des organismes soumis à son contrôle et prend les dispositions nécessaires pour engager la responsabilité des auteurs de ces crimes et violations.

La visite de la délégation libyenne, coordonnée par l'Instance Nationale de Probité se poursuit jusqu'au 13 janvier et des rencontres sont programmées avec les hauts responsables de la Cour des comptes, de l'Institution du Médiateur du Royaume, de la Présidence du Ministère Public et du Ministère de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration. L'expérience de ces institutions en matière de contrôle administratif et financier et de lutte contre la corruption est à l'ordre du jour.

